

M. WALSH: En ce qui nous concerne, en ce qui concerne le Trust des titres et le gouvernement, c'est une écriture dans les livres, purement et simplement; mais il les paie aux détenteurs de ces obligations, qui sont les obligations, prêts et avances du Canadian Northern Railway, du Grand-Tronc et Grand-Tronc-Pacifique, du Canadien-National, pour lesquels il a emprunté de l'argent.

L'hon. M. HOWE: Il est propriétaire de ces obligations; il se paierait à lui-même.

M. WALSH: Il le paie avec les fonds du Trésor public.

L'hon. M. HOWE: Le ministre des Finances et le Trust des titres sont eux-mêmes propriétaires des obligations.

M. WALSH: Oui, il en est propriétaire, mais elles accumulent des intérêts. On paie des intérêts sur ces obligations.

L'hon. M. HOWE: A qui?

M. WALSH: A la personne qui détient les obligations.

L'hon. M. HOWE: Le ministre des Finances détient les obligations.

M. WALSH: Il ne détient pas les obligations sur lesquelles l'intérêt s'accumule, en vertu de cette loi.

L'hon. M. HOWE: Si, il les détient. Il possède toutes les garanties du Trust des titres.

M. WALSH: Je le sais. Ceci est de l'intérêt payé sur les prêts échus.

L'hon. M. HOWE: Vous voulez dire les prêts directs faits aux chemins de fer Nationaux du Canada et indiqués au bilan?

M. WALSH: Oui, ces \$570,000,000 ont accumulé des intérêts pendant longtemps.

L'hon. M. HOWE: Oui, pour l'Etat fédéral.

M. WALSH: En regardant le rapport des chemins de fer de l'année dernière, vous trouverez \$36,000,000 d'intérêts en chiffres ronds.

L'hon. M. HOWE: Je le sais. C'était dû par le chemin de fer à l'Etat fédéral.

M. WALSH: Oui. Le chemin de fer avait emprunté cette somme d'argent par l'intermédiaire du gouvernement fédéral.

L'hon. M. HOWE: Au gouvernement fédéral, non pas par son intermédiaire.

M. WALSH: Ce n'est qu'une écriture, néanmoins, pourquoi ne pas la mettre là où nous avons coutume de la mettre? Nous l'avons gardée d'année en année, et cette année elle est supprimée. Je laisserai cette question pour le moment. Il y a une autre question que je voudrais aborder pendant que M. Clark est ici. Je suppose qu'il n'a pas calculé l'intérêt sur les prêts de l'Etat pour 1937, qui fut supprimé. Quelle somme fut réellement supprimée?

M. CLARK: Je n'ai pas fait ce calcul. Je n'ai pas ces chiffres ici. Comme je l'ai déjà dit, nous n'avons jamais établi cela...

M. WALSH: N'était-ce pas dans le compte de l'année dernière?

M. CLARK: Dans les comptes des chemins de fer, mais pas dans notre compte.

M. WALSH: Le Trust des titres est la création et le fruit de l'initiative du Comité, prise l'année dernière, par le bill N° 12. Vous êtes une création du Comité et du Parlement. Vous avez pris à votre charge certains frais, et nous avons dans le rapport de l'année dernière des chemins de fer Nationaux ces \$36,000,000 d'intérêts, en chiffres ronds, qui ne figurent pas dans le rapport de cette année. Je me demande à combien ils se monteraient cette année. Vous avez supprimé l'intérêt. Saviez-vous combien vous supprimiez? Etait-ce un dollar ou trente millions?

M. CLARK: Je ne sais quelle importance cela aurait, monsieur Walsh. Il serait très facile de calculer l'intérêt, mais cela ne me paraît avoir aucune signification. La raison pour laquelle le gouvernement et le ministre des Finances ne